



MyPermit Environnement

Votre demande de permis d'environnement

Fiche détaillée des installations

Type de démarche : Nouveau permis d'environnement ou déclaration

Classe de permis : 1B

Boulevard Sylvain Dupuis, 251 1070 Anderlecht

Autorité compétente : Bruxelles Environnement

Référence : MYPENV-0000009906

Spécificité : Permis général

Résumé des installations

Rubrique	Installation	Classe	Existante
3	Batteries stationnaires et unités UPS • produit de la capacité et de la tension : 51000 (VAh)	3	Non
62 4A	Systèmes géothermiques fermés • Profondeur forages: 75 (m) • Documents : 25-00205 Conceptnota Geothermie_E.pdf	1C	Non
68 B	Parking couvert et/ou non-couvert • Nombre d'emplacements: 119 (emplacements) • Documents : 202606_GML_Ventilation_parking.pdf	1B	Oui
132 B	Installations de réfrigération	2	Non
148 A	Transformateur statique • type de transformateur: Sec () • puissance nominale: 630 (kVA) • Documents : 202606_GML_148A(1).pdf	3	Non

Rubrique	Installation	Classe	Existante
148 A	Transformateur statique • type de transformateur: Sec () • puissance nominale: 630 (kVA) • Documents : 📄 202606_GML_148A(2).pdf	3	Non
153 A	Ventilateurs (pulsion - extraction) • débit nominal: 28000 (m³/h)	2	Non
153 A	Ventilateurs (pulsion - extraction) • débit nominal: 23800 (m³/h)	2	Non

Détails des installations

Rubrique 3 - Batteries stationnaires et unités UPS

Type : Batteries stationnaires

Classe : 3

État : Installation projetée

Concerné par le SIAMU : Non

Impact pour l'état du sol : Non

Données structurées :

- produit de la capacité et de la tension : 51000 (VAh)

Questions :

Vous pouvez utiliser ce cadre pour tout commentaires ou observations concernant votre installation :

A indiquer dans la note explicative :

- Décrivez les mesures prises ou prévues pour prévenir ou atténuer l'impact sonore des équipements bruyants. Ces mesures peuvent être organisationnelles, techniques, spatiales, de fonctionnement (ex: éloignement, isolation, capotage, horaires, performance, silencieux,...).

Rubrique 62 4A - Systèmes géothermiques fermés

Type : Système géothermique fermé

Classe : 1C

État : Installation projetée

Concerné par le SIAMU : Non

Impact pour l'état du sol : Non

Données structurées :

- Profondeur forages: 75 (m)

Questions :

Vous pouvez utiliser ce cadre pour tout commentaires ou observations concernant votre installation :

66 sondes

A indiquer dans la note explicative :

- Décrivez votre système de production de chaleur, d'eau chaude sanitaire et de froid.
Attention : Le(s) système(s) de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire et/ou de refroidissement proposé(s) est(sont)-il(s) entièrement collectif(s) (100% de la production de chaleur et/ou d'eau chaude sanitaire et/ou de froid est faite de manière centralisée pour l'ensemble des unités PEB constituant votre projet) ?
Si non, motivez votre choix d'un système (tout ou en partie) individuel. Votre motivation doit au minimum s'appuyer sur une description des impacts en matière de consommation d'énergie, de bruit provoqué par les installations techniques, et, le cas échéant, des risques environnementaux liés aux fluides frigorigènes choisis, des impacts sur le sol et sur l'eau, et sur le calcul de la puissance électrique totale installée.

A joindre :

- Les informations et documents spécifiques aux systèmes géothermiques en circuit fermé.
-  25-00205 Conceptnota Geothermie_E.pdf

Rubrique 68 B - Parking couvert et/ou non-couvert

Type : Parking couvert

Classe : 1B

État : Installation existante

Concerné par le SIAMU : Oui

Impact pour l'état du sol : Non

Données structurées :

- Nombre d'emplacements: 119 (emplacements)

Questions :

Pour un **parking couvert ou en sous-sol**, indiquez la superficie (en m²) du compartiment parking.

1.795,68 m²

Vous pouvez utiliser ce cadre pour tout commentaires ou observations concernant votre installation :

La ventilation existante et les sondes de détection CO et NO2 seront entièrement remplacées. Voir plus d'information dans le rapport d'incidences.

A indiquer dans la note explicative :

- Motivez le **nombre de places** de parking demandé.
- Dans le cas de **parkings mixtes ***, précisez le nombre d'emplacements réservés à chaque affectation (logements, bureaux, commerces,...).
** parking concerné par différentes affectations (logements, bureaux, commerces, ...)*
- Dans le cas d'un **parking partiellement ou totalement accessible moyennant paiement** (tarifs horaires et/ou abonnements) :
 - Précisez le nombre d'emplacements du parking accessibles moyennant paiement.
 - Si ces places sont accessibles via abonnement, décrivez les différentes formules d'abonnement proposées et, le cas échéant, la répartition des places selon chaque type d'abonnement.
- En cas d'**ascenseur pour véhicule** :
 - Fournissez les informations techniques relatives à son fonctionnement.
 - Décrivez les mesures prises pour garantir que l'air dans l'ascenseur et le parking ne puisse jamais devenir toxique ni explosive.
 - Décrivez les mesures prises pour garantir la sécurité des personnes et limiter le risque d'incendie.
- En cas d'**installations de rechargement de véhicules électriques** :
 - Précisez le type d'équipements de charge et leur puissance (kW).
- Pour un **parking couvert ou en sous-sol** :
 - En cas de **chauffage du parking**, motivez la nécessité de chauffer le parking.
 - Si la **ventilation est mécanique** :
 - décrivez la ventilation et le mode de régulation;
 - précisez les débits maxima des différents groupes de ventilation du parking (m³/h).
- Pour un **parking non-couvert**, précisez le **type de revêtement** du parking :
 - **Perméable** : tout revêtement qui laisse traverser l'eau (asphalte poreux, pavés drainant, structure alvéolaire en PVC remplie de gazon ou de matériaux inertes...).
 - **Semi-perméable** : à la différence du revêtement perméable, le revêtement semi-perméable est constitué de matériaux imperméables mais sa mise en œuvre est telle qu'elle laisse passer l'eau entre ces matériaux (pavés non poreux non rejointoyés, dalles béton-gazon...).
 - **Imperméable** (asphalte, pavés rejointoyés, béton...).
- Décrivez les mesures prises ou prévues pour prévenir ou atténuer l'impact sonore des engins de manutention et de transport se déplaçant sur le site ainsi que des équipements bruyants fixes. Ces mesures peuvent être organisationnelles, techniques, spatiales ou de fonctionnement (ex: éloignement, isolation, capotage, horaires, arrêt des moteurs, revêtement, performance,...).

A indiquer sur les plans :

- **Par niveau :**

- les emplacements et numérotez-les;
- le numéro de chaque niveau, le cas échéant;
- le sens de circulation des véhicules;
- les zones d'attente éventuelles;
- les barrières éventuelles;
- les issues piétonnes;
- la localisation des équipements de charge, en cas d'installations de rechargement de véhicules électriques;
- le séparateur d'hydrocarbures éventuel;
- dans le cas de **parkings mixtes** *, l'affectation (logements, bureaux, commerces,...) de chaque emplacement.

*parking concerné par différentes affectations (logements, bureaux, commerces, ...)

- Pour un **parking couvert ou en sous-sol** :

- les installations de lutte contre l'incendie;
- si la ventilation est **naturelle** :
 - la localisation des orifices de ventilation,
 - la surface de chaque orifice,
 - la distance entre les différents orifices.
- si la ventilation est **mécanique** :
 - la localisation des ventilateurs mécaniques et/ou boosters,
 - le sens de pulsion/extraction des ventilateurs et/ou boosters,
 - la localisation des prises d'air,
 - la localisation des bouches de rejet de l'air vicié.

A joindre :

- Si le **nombre d'emplacements accessibles moyennant paiement** (tarifs horaires et/ou abonnements) est **supérieur ou égal à 50** :
 - Les **histogrammes** représentant les mouvements d'entrées et de sorties de tous les accès du parking durant une semaine type (soit : du lundi au dimanche, hors vacances scolaires et hors périodes de soldes) de l'année en cours. *Voir exemple type d'histogramme.*
 - La **représentation** (tableau et graphique) de l'**occupation du parking** heure par heure durant la même période. *Voir exemple type de représentation.*
- Pour un parking disposant d'un **séparateur d'hydrocarbures** : les dernières preuves de vidange et entretien de l'installation.
- Pour un **parking couvert ou en sous-sol**:
 - si la ventilation est **mécanique** : les preuves du dernier entretien des dispositifs de ventilation.
 - si présence d'un **système de détection de monoxyde de carbone et de dioxyde d'azote** : les preuves du dernier entretien.
 - en cas de demande d'autorisation de stationner des **véhicules LPG**: un dossier attestant du respect des conditions fixées à l'arrêté royal du 17 mai 2007 fixant les mesures en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion auxquelles les parkings fermés doivent satisfaire pour le stationnement des véhicules LPG.
- Pour un **parking non-couvert**, en cas de projet ou de remplacement du revêtement du parking : un descriptif des mesures prévues afin de réduire le risque d'inondation.
-  202606_GML_Ventilation_parking.pdf

Rubrique 132 B - Installations de réfrigération

Type : Installation de réfrigération

Classe : 2

État : Installation projetée

Concerné par le SIAMU : Non

Impact pour l'état du sol : Non

Données structurées :

Questions :

Vous pouvez utiliser ce cadre pour tout commentaires ou observations concernant votre installation :

A indiquer dans la note explicative :

- Décrivez les mesures prises ou prévues pour prévenir ou atténuer l'impact sonore des équipements bruyants. Ces mesures peuvent être organisationnelles, techniques, spatiales, de fonctionnement (ex: éloignement, isolation, capotage, horaires, performance, silencieux,...).
- Décrivez les mesures prises ou prévues pour prévenir ou atténuer l'impact vibratoire des équipements (ex: ancrage, plots anti-vibratiles,...).
- Décrivez votre système de production de chaleur, d'eau chaude sanitaire et de froid.
Attention : Le(s) système(s) de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire et/ou de refroidissement proposé(s) est(sont)-il(s) entièrement collectif(s) (100% de la production de chaleur et/ou d'eau chaude sanitaire et/ou de froid est faite de manière centralisée pour l'ensemble des unités PEB constituant votre projet) ?
Si non, motivez votre choix d'un système (tout ou en partie) individuel. Votre motivation doit au minimum s'appuyer sur une description des impacts en matière de consommation d'énergie, de bruit provoqué par les installations techniques, et, le cas échéant, des risques environnementaux liés aux fluides frigorigènes choisis, des impacts sur le sol et sur l'eau, et sur le calcul de la puissance électrique totale installée.
- Pour les **unités extérieures des pompes à chaleur aérothermiques** :
 - Précisez le niveau de puissance acoustique maximal à la source L_{AW} (en dB(A)), tenant compte d'éventuelles réductions dues à des dispositifs d'atténuation.
 - Décrivez les dispositifs d'atténuation, le cas échéant.
 - Précisez les horaires (et/ou modes) de fonctionnement, si la pompe à chaleur ne fonctionne pas en continu.

A indiquer sur les plans :

- Pour les **unités extérieures des pompes à chaleur aérothermiques** : l'emplacement exact des unités extérieures par rapport au bâtiment et par rapport au voisinage, mitoyen ou non, avec un descriptif des différents obstacles entre ces unités extérieures et le voisinage.

A joindre :

- Le tableau Excel "outil de classification pour les installations de réfrigération" complété, reprenant au minimum les informations suivantes, et ce **pour chaque circuit*** :
 - le type de fluide frigorigène utilisé ;
 - la quantité de fluide frigorigène utilisé ;
 - la puissance électrique (des compresseurs).

*Tous les circuits frigorigères doivent être repris dans un seul et même tableau Excel (un circuit par ligne).

N'oubliez pas de sélectionner toutes les rubriques calculées par le tableau.

-  20260310_GML-Estate_Calc_Froid.xlsx

Rubrique 148 A - Transformateur statique

Type : Transformateurs statiques

Classe : 3

État : Installation projetée

Concerné par le SIAMU : Non

Impact pour l'état du sol : Non

Données structurées :

- type de transformateur: Sec ()
- puissance nominale: 630 (kVA)

Questions :

Vous pouvez utiliser ce cadre pour tout commentaires ou observations concernant votre installation :

A indiquer dans la note explicative :

- Décrivez les mesures prises ou prévues pour prévenir ou atténuer l'impact sonore des équipements bruyants. Ces mesures peuvent être organisationnelles, techniques, spatiales, de fonctionnement (ex: éloignement, isolation, capotage, horaires, performance, silencieux,...).

A joindre :

- Si vous êtes dans l'impossibilité technique et/ou économique de respecter la norme suivante «**Tout nouveau transformateur doit respecter la norme de 0,4 µT** (microtesla) sur une période de 24h en exposition permanente, dans les lieux où peuvent séjourner des enfants de moins de 15 ans (habitations, écoles, crèches, hôpitaux)» :
un **rapport** réalisé par un laboratoire spécialisé en électricité ou en rayonnement électromagnétique, validant cette impossibilité technique et/ou économique, et mentionnant le niveau le plus bas potentiellement réalisable selon le principe BATNEEC.
-  202606_GML_148A(1).pdf

Rubrique 148 A - Transformateur statique

Type : Transformateurs statiques

Classe : 3

État : Installation projetée

Concerné par le SIAMU : Non

Impact pour l'état du sol : Non

Données structurées :

- type de transformateur: Sec ()
- puissance nominale: 630 (kVA)

Questions :

Vous pouvez utiliser ce cadre pour tout commentaires ou observations concernant votre installation :

A indiquer dans la note explicative :

- Décrivez les mesures prises ou prévues pour prévenir ou atténuer l'impact sonore des équipements bruyants. Ces mesures peuvent être organisationnelles, techniques, spatiales, de fonctionnement (ex: éloignement, isolation, capotage, horaires, performance, silencieux,...).

A joindre :

- Si vous êtes dans l'impossibilité technique et/ou économique de respecter la norme suivante «**Tout nouveau transformateur doit respecter la norme de 0,4 µT** (microtesla) sur une période de 24h en exposition permanente, dans les lieux où peuvent séjourner des enfants de moins de 15 ans (habitations, écoles, crèches, hôpitaux)» :
un **rapport** réalisé par un laboratoire spécialisé en électricité ou en rayonnement électromagnétique, validant cette impossibilité technique et/ou économique, et mentionnant le niveau le plus bas potentiellement réalisable selon le principe BATNEEC.
-  202606_GML_148A(2).pdf

Rubrique 153 A - Ventilateurs (pulsion - extraction)

Type : Ventilateurs

Classe : 2

État : Installation projetée

Concerné par le SIAMU : Non

Impact pour l'état du sol : Non

Données structurées :

- débit nominal: 28000 (m³/h)

Questions :

Vous pouvez utiliser ce cadre pour tout commentaires ou observations concernant votre installation :

A indiquer dans la note explicative :

- Décrivez les mesures prises ou prévues pour prévenir ou atténuer l'impact sonore des équipements bruyants. Ces mesures peuvent être organisationnelles, techniques, spatiales, de fonctionnement (ex: éloignement, isolation, capotage, horaires, performance, silencieux,...).

A indiquer sur les plans :

- L'**emplacement** des **bouches de rejet** de chaque ventilateur (extraction ou pulsion) d'un débit nominal ≥ 20.000 m³/h.

Rubrique 153 A - Ventilateurs (pulsion - extraction)

Type : Ventilateurs

Classe : 2

État : Installation projetée

Concerné par le SIAMU : Non

Impact pour l'état du sol : Non

Données structurées :

- débit nominal: 23800 (m³/h)

Questions :

Vous pouvez utiliser ce cadre pour tout commentaires ou observations concernant votre installation :

A indiquer dans la note explicative :

- Décrivez les mesures prises ou prévues pour prévenir ou atténuer l'impact sonore des équipements bruyants. Ces mesures peuvent être organisationnelles, techniques, spatiales, de fonctionnement (ex: éloignement, isolation, capotage, horaires, performance, silencieux,...).

A indiquer sur les plans :

- L'**emplacement** des **bouches de rejet** de chaque ventilateur (extraction ou pulsion) d'un débit nominal $\geq 20.000 \text{ m}^3/\text{h}$.